

**Le candidat peut prendre connaissance de ce document.
LES CORRECTEURS SONT NÉANMOINS LES SEULES PERSONNES HABILITÉES À LE REMPLIR.**

GRILLE D'ÉVALUATION DE LA PRODUCTION ÉCRITE A1

1 EXERCICE 1 10 points

1 point par réponse. On ne tiendra pas compte de l'orthographe, sauf si celle-ci gêne la compréhension des informations données

2 EXERCICE 2 15 points

Respect de la consigne Peut mettre en adéquation sa production avec la situation proposée. Peut respecter la consigne de longueur minimale indiquée.*	0	0,5	1	1,5	2					
Correction sociolinguistique Peut utiliser les formes les plus élémentaires de l'accueil et de la prise de congé. Peut choisir un registre de langue adapté au destinataire (tu / vous).	0	0,5	1	1,5	2					
Capacité à informer et / ou à décrire Peut écrire des phrases et des expressions simples sur soi-même et ses activités.	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	
Lexique / orthographe lexicale Peut utiliser un répertoire élémentaire de mots et d'expressions relatifs à sa situation personnelle. Peut orthographier quelques mots du répertoire élémentaire.	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3			
Morphosyntaxe / orthographe grammaticale Peut utiliser avec un contrôle limité des structures, des formes grammaticales simples appartenant à un répertoire mémorisé.	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3			
Cohérence et cohésion Peut relier les mots avec des connecteurs très élémentaires tels que « et », « alors ».	0	0,5	1							

* Si la production fait entre 29 et 35 mots, on attribuera 0,5 point sur 1 au critère de longueur.
Si la production fait 28 mots ou moins, on attribuera 0 point sur 1 au critère de longueur.

NOM DU CORRECTEUR 1 :

Note : / 25

NOM DU CORRECTEUR 2 :

CODE CANDIDAT : -

Après évaluation du candidat, cette grille doit être rattachée à la copie DELF A1.